

	<b>Mairie d'IFS</b> <b>Esplanade François Mitterrand</b> <b>B.P. 44 – 14123 IFS</b>  Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		<b>CALVADOS</b>
		Canton
		<b>CAEN XVI</b>
<b>TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS</b> <b>AVENUE JEAN VILAR</b> <b>ARRETE N° 2022/073</b>		

**LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU la demande en date du 4 avril 2022 de la Direction de la Maintenance et de l'Exploitation de l'Espace Public (DMEEP) de la Communauté Urbaine Caen la mer sollicitant la Ville pour des travaux d'entretien des espaces verts et notamment l'abattage d'un arbre avenue Jean Vilar à Ifs ;

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de régler le stationnement dans l'emprise du chantier ;

**ARRETE**

**Article 1 :** Les agents de la Direction de la Maintenance et de l'Exploitation de l'Espace Public (DMEEP) de la Communauté Urbaine Caen la mer vont procéder, les 7 et 8 avril 2022 à des travaux d'abattage d'un arbre situé avenue Jean Vilar, au niveau du parking relais Twisto.

**Article 2 :** Pendant la durée des travaux, des restrictions de circulation seront mises en place :

- **Restriction de circulation des véhicules sur la contre-allée ;**
- **Interdiction de stationner sur les 4 places de parking de la contre-allée, situées à gauche après le passage piétons ;**
- **Circulation des piétons déviée notamment en raison du passage-piétons neutralisé.**

**Article 3 :** Les agents de la Direction de la Maintenance et de l'Exploitation de l'Espace Public (DMEEP) de la Communauté Urbaine Caen la mer sont chargés, sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation de chantier.

**Article 4 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
- La Police Municipale d'IFS ;
- Le Pôle Cadre de Vie, Urbanisme et Environnement ;
- La mission des espaces publics de la Communauté Urbaine Caen la mer. |

Fait à Ifs, le 4 avril 2022



Le Maire,

  
**Michel PATARD-LEGENDRE.**